

À Madrid, le 18 mai 2023

## AUTRE INFORMATION MARQUANTE

**LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS, S.A.** (la « Société » ou « Lleida.net ») conformément aux dispositions de l'article 17 du règlement (UE) n ° 596/2014 sur les abus de marché et au texte révisé de la loi sur le marché des valeurs mobilières, approuvé par l'article 228 de la Loi 4/2015 du 23 mars, et les dispositions y afférentes, ainsi que la circulaire 3/2020 du segment BME Growth de BME MTF Equity sur les informations à fournir par les sociétés cotées à la négociation dans ledit segment, publient par la présente les informations suivantes :

Le conseil d'administration de la Société, réuni le 9 mai 2023, a décidé de convoquer une Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires, qui se tiendra à l'Hôtel AC Atocha, 42, calle de las Delicias, 28045 Madrid le 19 juin 2023 à 10 heures, à premier appel, ou, si le quorum n'est pas atteint, au même endroit et heure, le 20 juin 2023, sur deuxième appel.

Vous trouverez en pièce jointe le texte intégral de l'annonce de la convocation publiée cette même date, sur le site web de l'entreprise ([www.lleida.net](http://www.lleida.net)).

Conformément aux dispositions de la circulaire 3/2020 du segment BME Growth, il est expressément précisé que les informations communiquées par la présente ont été établies sous la responsabilité exclusive de la Société et de ses administrateurs.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

M. Francisco Sapena Soler  
Président du Conseil administration



Signé numériquement  
par 40897755Y  
FRANCISCO JOSE  
SAPENA  
(R:A25345331) Date :  
2023.05.18  
12:12:16 +02'00'

## **LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS, S.A.**

### Convocation Assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Par résolution du Conseil d'administration de Lleidanetworks Serveis Telemàtics S.A. (la « société ») du 9 mai 2023, se convoque l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires, qui aura lieu à l'Hotel AC Atocha, 42, calle de las Delicias, 28045 Madrid, , le 19 juin 2023 à 10 heures, en première convocation, soit le 20 juin 2023 si le quorum nécessaire n'est pas atteint, même endroit et heure, en deuxième convocation, afin de délibérer et, le cas échéant, d'adopter des accords concernant les questions comprises dans le suivant :

#### *Ordre du jour de L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE*

*Premier. - Examen et approbation, selon le cas, des comptes annuels individuels de la société (bilan, compte de profits et pertes, état des variations du patrimoine net, tableaux des flux de trésorerie, rapport), du rapport de gestion et le rapport d'audit correspondant à l'exercice clos le samedi 31 décembre 2022.*

*Deuxième. - Examen et approbation, selon le cas, des comptes annuels consolidés (bilan, compte de profits et pertes, état des variations du patrimoine net, tableaux des flux de trésorerie, rapport), du rapport de gestion et d'audit consolidés correspondant à l'exercice clos le samedi 31 décembre 2022.*

*Troisième. - Approbation, le cas échéant, de la proposition d'application du résultat de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.*

*Quatrième. - Examen et approbation, le cas échéant, de la gestion sociale et des actions du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le samedi 31 décembre 2022.*

#### *Ordre du jour de L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE*

*Premier. - Fixation du montant maximum de la rémunération annuelle à verser à tous les membres du conseil d'administration.*

*Deuxième. - Délégation au conseil d'administration, avec pouvoir exprès de substitution, du pouvoir d'augmenter le capital social dans les conditions de l'article 297.1b) de la loi sur les sociétés de capitaux, pour une période maximale de cinq ans, avec le pouvoir d'exclure les droits de souscription préférentiels dans la limite de 20 % du capital social conformément à l'article 506 de la loi sur les sociétés de capitaux.*

*Troisième. - Délégation de pouvoirs pour formaliser, exécuter et enregistrer les résolutions adoptées par l'Assemblée générale*



**Lleida.net**

La Primera Operadora Certificadora

ES: [http://www.lleida.net/docs/inversores/es/20230518\\_HRelev.pdf](http://www.lleida.net/docs/inversores/es/20230518_HRelev.pdf)

EN: [http://www.lleida.net/docs/inversores/en/20230518\\_HRelev.pdf](http://www.lleida.net/docs/inversores/en/20230518_HRelev.pdf)

ZH: [http://www.lleida.net/docs/inversores/zh/20230518\\_HRelev.pdf](http://www.lleida.net/docs/inversores/zh/20230518_HRelev.pdf)

*Quatrième. - Demandes et questions.*

*Cinquième. - Rédaction, lecture et approbation, le cas échéant, du compte rendu de la réunion.*

À Madrid, le 18 mai 2023.- Le Président du Conseil d'administration.  
Francisco José Sapena Soler.